



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
2 décembre 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 21^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 24 octobre 2013, à 15 heures

Présidente : M^{me} Brown (Vice-Présidente) (Jamaïque)

Sommaire

Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (*suite*)

- a) Commerce international et développement (*suite*)
- c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (*suite*)
- d) Produits de base (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-52960X (F)



Merçi de recycler

En l'absence de M. Diallo (Sénégal), M^{me} Brown (Jamaïque), Vice-Présidente, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5

Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (suite) (A/C.2/68/3 et A/C.2/68/5)

a) Commerce international et développement

(suite) (A/68/15 (Part I) et Corr.1 et Add.1, A/68/15 (Part II) et Corr.1, A/68/15 (Part III et Part IV), A/68/205, A/68/218)

c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (suite) (A/68/203)

d) Produits de base (suite) (A/68/204)

1. M^{me} Medvedeva (Fédération de Russie) déclare que la Fédération de Russie soutient un système juste et équilibré de commerce international, dans lequel l'élargissement du système d'accords régionaux et sous-régionaux de libre-échange est une priorité.

2. Les préférences reflétant les intérêts nationaux légitimes de certains pays sont également importantes. La Fédération de Russie reste fermement opposée au protectionnisme commercial et se félicite de la prolongation récente du moratoire sur les mesures protectionnistes par le Groupe des 20 (G20), ainsi que de l'engagement pris par le Groupe en vue d'accroître la transparence des accords commerciaux régionaux.

3. La Fédération de Russie est en faveur du renforcement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et participe activement à l'élaboration d'une série d'accords qui, s'ils sont adoptés, devraient permettre de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations du Cycle de Doha. L'élargissement de la participation ouvrira de nouveaux marchés.

4. La Fédération de Russie soutient la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans l'accomplissement du rôle central qu'elle joue en matière de développement, et elle la félicite de ses contributions dans les domaines des recherches sur le commerce international, les investissements et les technologies de l'information.

5. La Fédération de Russie a participé activement à l'intégration économique entreprise dans le cadre de la Communauté des États indépendants en vue de promouvoir une coopération efficace et de favoriser

ainsi le mouvement sans entrave des marchandises, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre. De concert avec le Kazakhstan et le Bélarus, elle a formé l'Union douanière et la Zone économique commune, ce qui représente un marché de 165 millions de personnes. Ces deux organisations sont pleinement conformes aux normes et principes de l'OMC.

6. L'Union douanière et la Zone économique commune ont un système de réglementation unifié qui englobe le commerce extérieur, les tarifs et les douanes, et appliquent une politique coordonnée aux règlements techniques et aux mesures sanitaires, vétérinaires et phytosanitaires. Les obstacles administratifs sont progressivement réduits, et les échanges commerciaux ont été simplifiés, tant avec des tiers qu'avec les membres de l'Union douanière. Les échanges commerciaux entre les membres de l'Union douanière ont augmenté de 8,7 % en 2012.

7. Les fluctuations des cours des produits de base et la spéculation sur les marchés des produits agricoles et non agricoles constituent une menace pour la sécurité alimentaire dans le monde entier et retardent le développement économique. Il importe par conséquent de prendre des mesures concertées visant à trouver des solutions efficaces dans le contexte d'accords commerciaux multilatéraux reflétant les intérêts des producteurs comme des consommateurs. La Fédération de Russie continue de promouvoir des marchés des produits de base prévisibles et stables, de même que le renforcement du potentiel disposent les pays en développement, y compris les moins avancés parmi eux, en matière d'exportation de ces produits.

8. M. Mashabane (Afrique du Sud) dit qu'un système d'échanges commerciaux universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire, équitable et multilatéral doit être préservé pour que l'on puisse remédier aux déséquilibres économiques mondiaux et promouvoir une croissance durable et inclusive. Une harmonisation des normes et critères de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est essentielle pour que son action soit bénéfique pour toutes les nations, en particulier les pays en développement. L'Afrique du Sud souligne la nécessité de conclure rapidement le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha et espère que la Conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu bientôt à Bali permettra de résoudre les préoccupations persistantes suscitées par les questions de mise en œuvre, l'accès aux marchés pour les pays en développement, les barrières

commerciales et les subventions qui faussent les échanges dans les pays développés, l'accès limité au financement des transactions commerciales et la réduction des investissements dans la diversification de la production et la promotion des exportations.

9. Son pays souligne l'importance de l'allègement de la dette, notamment en ce qui concerne les mesures visant à annuler et à restructurer celle-ci. Il faut procéder à une évaluation des initiatives d'allègement de la dette pour mieux comprendre pourquoi certains pays sont encore confrontés à de persistants problèmes d'endettement après la fin de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). L'Afrique du Sud est gravement préoccupée par les distorsions attribuables aux activités des agences de notation financière, et c'est pour cette raison qu'il se félicite de la tenue récente du débat thématique sur le rôle qu'elles jouent dans le système financier international.

10. L'Afrique du Sud a accueilli le premier centre africain de gestion de la dette souveraine, qui a pour mission d'encourager la coopération entre les gestionnaires de dette africains et de favoriser l'élaboration de pratiques rationnelles propices à l'implantation de marchés des valeurs mobilières plus robustes.

11. Les tendances suivies récemment par les cours des produits de base révèlent qu'ils sont excessivement volatiles sur les marchés mondiaux. La situation a encore été exacerbée par la financiarisation de ces produits, qui a entraîné une intensification des investissements spéculatifs. Des politiques macroéconomiques telles que la dépréciation des monnaies dans des pays jouant un rôle économique majeur ont encore contribué à la volatilité des cours, au même titre que les faibles taux d'intérêt et les politiques monétaires laxistes adoptées par les banques centrales. Il est donc impératif que les pays s'abstiennent d'appliquer des politiques génératrices de distorsions dans les échanges commerciaux, car celles-ci peuvent encourager la spéculation, la thésaurisation et les achats effectués sous l'emprise de la panique, autant de facteurs qui, à leur tour, accroissent la volatilité des cours des produits de base.

12. **M. Charles** (Trinité-et-Tobago) dit que les mesures préconisées pour stimuler les échanges commerciaux internationaux et le développement sont très importantes pour les petits pays en développement

vulnérables. Il est par conséquent crucial que l'on utilise efficacement les échanges commerciaux comme outils contribuant à l'essor des pays en développement et que l'on achève avec succès le Cycle de négociations commerciales de Doha.

13. Le système commercial multilatéral et les activités futures de l'OMC doivent continuer de tenir compte des besoins de développement des petites économies vulnérables, et il faut accorder davantage d'attention à la situation particulière des pays à revenu intermédiaire qui, comme le sien, ont été classés dans la catégorie des pays à revenu élevé. Sa délégation se préoccupe du fait que les flux d'aide au commerce destinés à la Trinité-et-Tobago sont en baisse. Le revenu par habitant n'est pas un indicateur fiable de la vulnérabilité et du niveau d'aide requis. Les différences en termes de taille économique, de niveaux de développement, de capacités de production et de dotation en ressources doivent être pleinement prises en compte dans le contexte du traitement spécial et différencié prévu pour les petites économies vulnérables.

14. La Trinité-et-Tobago est en train d'élaborer, avec l'assistance de la Banque interaméricaine de développement, une stratégie nationale d'aide au commerce qui devrait permettre d'augmenter la capacité de production et de diversifier les bases d'exportation. Ce projet nécessitera cependant un financement soutenu et ciblé de la part de la communauté internationale, de même qu'une assistance technique.

15. Son gouvernement exhorte les banques multilatérales de développement à envisager l'octroi d'une aide modulable, assortie de conditions libérales et intensive dans sa phase initiale afin de fournir un soutien substantiel aux pays en développement confrontés à des niveaux élevés de dette extérieure. Il lance également un appel pour que l'on procède à une réévaluation des politiques qui empêchent certains pays à revenu intermédiaire fortement endettés d'avoir accès à des initiatives existantes d'allègement de la dette, et pour que l'on étudie la possibilité de traiter plus efficacement les problèmes d'endettement rencontrés par les pays à revenu intermédiaire, notamment les petits États insulaires en développement, dans les futurs rapports du Secrétaire général.

16. Son gouvernement considère que des formes novatrices de gestion de la dette souveraine doivent être envisagées, et il lance un appel aux organisations internationales pour qu'elles fournissent leur aide dans le cadre de l'évaluation et de la mise en œuvre de divers instruments, parmi lesquels une taxe pour le développement du tourisme, des obligations émises à l'intention des diasporas, et les partenariats public-privé visant à gérer la dette souveraine.

17. **M^{me} Al-Hadid** (Jordanie) déclare que l'économie mondiale continue d'être vulnérable à l'instabilité financière, la hausse des prix des produits de base et la crise de la dette souveraine. En Jordanie, la dette publique totale a augmenté au cours des premiers mois de 2013 et le secteur productif a stagné, bien que le rendement des investissements dans les obligations d'État soit l'un des plus élevés de la région. La crise économique et financière mondiale a placé de nombreux pays dans une situation où ils sont incapables de supporter le fardeau de leur dette, d'où la nécessité de disposer d'un mécanisme international pour faire face à ce problème. La restructuration de la dette souveraine aura des répercussions profondes sur le financement du développement, le programme de développement pour l'après-2015 et la réalisation des objectifs de développement fixés d'un commun accord à l'échelle internationale, parmi lesquels les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

18. Le développement doit constituer un élément indissociable des négociations commerciales, car ces deux domaines d'action sont étroitement liés. Un engagement pris en vue de renforcer le système multilatéral d'échanges commerciaux et de combattre le protectionnisme permettrait de donner aux États Membres des chances égales de produire et de commercialiser leurs marchandises et leurs services. Dans le même ordre d'idées, tout accord portant sur le commerce devrait prévoir des mesures de renforcement des capacités pour les pays en développement. La conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu bientôt devrait fournir l'occasion de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de négociations commerciales de Doha.

19. **M^{me} Robl** (États-Unis d'Amérique) dit que, outre la coopération bilatérale, tous les outils macroéconomiques doivent être utilisés pour créer des possibilités pour le commerce et le développement, notamment en favorisant une large adhésion du secteur privé. Les Nations Unies ont un rôle important à jouer

en surveillant les répercussions des tendances macroéconomiques sur les pays les plus vulnérables. Les États-Unis soutiennent la collaboration avec les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe des 20 (G20) pour faire en sorte que le système financier mondial soit efficace et inclusif.

20. Comme le financement est un outil crucial pour la croissance, l'accès à des marchés des capitaux d'emprunt fonctionnant efficacement peut permettre aux pays en développement de réaliser les investissements d'infrastructure essentiels pour accroître la diversification et la capacité de production. Bien que les pays aient un accès sans précédent à de nouvelles sources de crédit, il est indispensable qu'ils soient capables de gérer leur dette et de mobiliser leurs ressources nationales, la réalisation de ce dernier objectif permettant souvent aux pays en développement d'améliorer leur accès aux moyens de financer leur dette, qu'elle soit extérieure ou intérieure.

21. Les États-Unis s'efforcent de réduire la volatilité des prix des produits de base, de sorte qu'ils sont en faveur de toute proposition visant à promouvoir la croissance de l'agriculture, à faciliter des flux commerciaux fiables et à atténuer la volatilité des cours des matières premières. Les pays peuvent contribuer à réduire la volatilité des cours des denrées alimentaires en échangeant des renseignements sur les stocks et la production, en s'abstenant d'imposer des interdictions d'exporter et en faisant un usage modéré des taxes à l'exportation et des quotas. Sa délégation estime que le commerce international peut être un moteur d'un développement et d'une prospérité durables, et contribuer ainsi à réduire la pauvreté, le chômage et le sous-emploi. La capacité collective à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à établir un programme efficace de développement pour l'après-2015 dépendra du succès des efforts déployés pour mobiliser une vaste gamme de flux financiers et pour reconnaître le rôle croissant des pays en développement. Compte tenu du rôle crucial joué par les flux financiers privés, la communauté internationale doit être davantage consciente de l'importance de l'investissement étranger direct (IÉD), tout en respectant les principes de bonne gouvernance, d'appropriation nationale du développement, de responsabilisation et de transparence. En outre, la composition de l'APD a fortement changé; la coopération triangulaire et Sud-

Sud constitue un complément encourageant aux ressources traditionnelles.

22. **M. Han** (Singapour) dit que, vu la complexité et les incertitudes caractérisant le climat économique mondial à l'heure actuelle, aucun pays ne dispose de toutes les réponses. C'est pour cette raison que le G20 continue d'être un forum clef pour débattre des questions de coordination intergouvernementale; le Plan d'action qu'il a adopté à l'occasion de son récent sommet à Saint-Petersbourg est conçu pour stimuler la croissance économique et créer des emplois de qualité.

23. Dans le même temps, Singapour estime qu'un engagement plus large de la part des parties prenantes, y compris de celles qui ne participent pas aux travaux du G20, est nécessaire. Elle considère que les Nations Unies ont un rôle central à jouer dans le dialogue qui se poursuit sur la gouvernance économique mondiale; c'est pour cette raison qu'elle est un membre actif du Groupe de la gouvernance mondiale (3G).

24. Comme beaucoup d'autres pays, Singapour poursuit ses efforts en vue de la conception d'un modèle de croissance plus durable mettant davantage l'accent sur le développement social et la protection de l'environnement. Le programme de développement pour l'après-2015 doit intégrer les trois principales dimensions du développement durable tout en maintenant l'équilibre entre différents points de vue, afin de mobiliser le plus large soutien possible. C'est pour cette raison que Singapour s'est félicitée du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement qui a eu lieu récemment, ainsi que des activités que le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable poursuit.

25. Singapour maintient son engagement de garder ses frontières ouvertes au commerce et d'adhérer à un système commercial fondé sur des règles. Les questions commerciales joueront un rôle clef en favorisant la réalisation du programme pour le développement, et il conviendra de les aborder à l'occasion de la Conférence ministérielle de l'OMC qui aura bientôt lieu à Bali.

26. **M. Ejnaka** (Nigéria) déclare que pour permettre aux pays de réaliser leur plein potentiel de développement, il faut qu'existe un système international d'échanges commerciaux qui soit universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable; il est par conséquent crucial de conclure rapidement le Cycle de Doha. La

politique commerciale du Nigéria a toujours reposé sur l'intégration de son économie au système de marché mondial grâce à la libéralisation progressive qui a amélioré la concurrence entre les industries nationales, à une participation efficace aux négociations commerciales multilatérales, à la promotion du transfert de technologies appropriées, et au soutien accordé à l'intégration et à la coopération régionales. À ces fins, le gouvernement a conçu un programme de transformation économique inclusive qui reconnaît le commerce et l'investissement étranger direct (IED) comme moteurs économiques clés de l'économie.

27. La coopération Sud-Sud a connu une expansion rapide et peut devenir une source importante d'APD; pourtant, l'APD octroyée par les partenaires traditionnels reste une source importante d'investissements. Les entretiens en cours sur le programme de développement pour l'après-2015 ne doivent pas minimiser l'importance des flux d'APD. Les efforts internationaux doivent viser principalement à faire obstacle aux flux financiers illicites et à d'autres pratiques associées à la corruption, parmi lesquelles la fraude fiscale transfrontalière et manipulation des prix de transfert. Les envois de fonds effectués par les migrants et les sources de la diaspora revêtent une importance particulière pour les pays en développement en tant que sources de financement du développement. Compte tenu de cette importance, il faut poursuivre les efforts déployés à l'échelle mondiale pour diversifier le secteur financier, réduire les coûts de transfert de fonds, élaborer des programmes d'engagement des diasporas et favoriser l'adoption de politiques macroéconomiques visant à stimuler l'investissement privé. Le monopole exercé par les intermédiaires organisant les transferts de fonds doit faire l'objet d'enquêtes, et d'autres parties prenantes pertinentes doivent être autorisées à assurer les transferts de fonds et à fournir des services financiers dans les pays en développement, en particulier dans les régions rurales.

28. Le Nigéria exhorte la communauté internationale à empêcher les États d'adopter toute mesure unilatérale non conforme au droit international, et lance un appel en faveur de la prise d'initiatives concrètes visant à combler les lacunes financières par un recours accru à l'IED, le respect des engagements relatifs à l'APD, et le maintien de flux d'aide prévisibles, ciblés et non assortis de conditions irréalistes. De plus, il demande instamment à la communauté internationale de

réformer la structure de gouvernance des institutions financières internationales en permettant aux pays africains et aux autres pays en développement de représenter leurs intérêts et de faire entendre leur voix de manière plus efficace, sur la base des principes de souveraineté, d'égalité et de respect mutuel.

29. Enfin, il souligne la nécessité d'assurer le respect de l'appropriation, des stratégies et de la souveraineté nationales. Les mesures visant à intervenir au niveau de la dette, que ce soit en l'allégeant, en l'annulant ou en la restructurant, sont des outils de prévention des crises déclenchées par l'endettement et sont utiles pour atténuer les répercussions de la crise financière mondiale dans les pays en développement. La communauté internationale doit maintenir le rythme des progrès accomplis dans le cadre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative multilatérale pour l'allègement de la dette afin de continuer à réduire la vulnérabilité des pays en développement en matière d'endettement.

30. **M. Chinyonga** (Zambie) réaffirme le soutien de la Zambie en faveur du multilatéralisme en tant que pilier central du système commercial mondial, tout en ajoutant que les accords commerciaux bilatéraux et régionaux doivent également contribuer de manière complémentaire au bon fonctionnement de ce système. Le Cycle de négociations commerciales de Doha doit être mené à son terme avec succès, et la Conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu bientôt devrait constituer une plate-forme propice à la poursuite d'échanges de vues fructueux.

31. La Zambie a lancé un appel pour que l'on procède à l'examen périodique du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, d'une manière ouverte et transparente, avec la participation de toutes les parties prenantes. Il faut entreprendre un examen des initiatives d'allègement de la dette afin de comprendre pourquoi certains pays continuent d'avoir des problèmes d'endettement même après l'achèvement de l'Initiative PPTE. Aucun indicateur considéré isolément ne doit être utilisé pour porter des jugements définitifs sur la soutenabilité de la dette d'un pays.

32. Il faut encourager les institutions financières multilatérales à continuer de fournir une aide modulable, assortie de conditions libérales et intensive pendant la phase initiale pour combler le déficit financier présenté par les pays en développement. En conclusion, il lance un appel à la communauté

internationale pour qu'elle continue de fournir une aide financière et technique pour le renforcement des capacités institutionnelles et pour qu'elle mette en œuvre des politiques coordonnées conçues pour permettre une restructuration et une gestion de la dette, car de telles mesures sont de nature à contribuer au développement durable.

33. **M^{me} Sujira** (Thaïlande) déclare qu'un système commercial multilatéral fondé sur des règles, transparent, non discriminatoire, ouvert et inclusif permettra de promouvoir une croissance durable et la création d'emplois, et qu'il doit être intégré au programme de développement pour l'après-2015. Sa délégation espère assister bientôt à la conclusion positive du Cycle de Doha, et elle exhorte tous les pays à faire preuve d'une plus grande souplesse et d'un sens plus aigu du leadership à l'occasion de la Conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu bientôt.

34. La cohérence du système financier international doit être renforcée afin de prévenir les crises économiques et financières futures. Il faut accorder une attention particulière aux mesures permettant de réagir en cas de crise et d'assurer la stabilité du système et sa transparence; à cet égard, la représentation des pays en développement dans les institutions financières internationales constitue un enjeu crucial. La représentante de la Thaïlande souligne que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a un rôle important à jouer dans la réalisation de la gouvernance économique mondiale, en fournissant une assistance technique et en aidant les pays en développement à s'intégrer davantage à l'économie mondiale.

35. Les mesures visant à assurer la soutenabilité de la dette doivent constituer une priorité du programme de développement; la Thaïlande est en faveur de la formulation de solutions équitables et exhaustives pour réduire le fardeau de la dette extérieure tout en permettant aux pays emprunteurs d'œuvrer à la réalisation des OMD. Il est également nécessaire d'élaborer une politique internationale à long terme pour résoudre les problèmes structurels liés aux produits de base. La Thaïlande se félicite de la prise d'initiatives telles que le Système d'information sur les marchés agricoles, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et le Défi « Faim zéro », qui visent à

remédier aux répercussions de la volatilité excessive des cours et aux incertitudes du marché.

36. **M. Al Sada** (Qatar) déclare que sa délégation maintient son engagement en faveur de la création d'un système commercial multilatéral équitable, fondé sur des règles, ouvert et non discriminatoire, qui puisse contribuer à la réalisation d'un développement durable, à une croissance inclusive et à la création d'emplois, en particulier dans les pays en développement. Le développement ne découle pas automatiquement de l'exercice d'activités commerciales; il exige la présence d'un système commercial équitable. Les règles de l'OMC accordent un pouvoir disproportionné aux pays développés, et c'est pour cette raison qu'elles doivent faire l'objet d'une réforme structurelle. La treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue à Doha, a joué un rôle important en réduisant les restrictions commerciales sur l'agriculture. Les pays en développement doivent avoir accès sans restriction aux marchés mondiaux; la nécessité d'assurer un équilibre entre les trois piliers du développement durable fait peser un lourd fardeau sur leurs maigres ressources.

37. L'impasse persistante observée dans le déroulement du Cycle de Doha est une source de consternation pour les pays en développement. Les pays développés doivent faire preuve de bonne foi, de souplesse et de volonté politique pour remédier à cette situation. La neuvième Conférence ministérielle de l'OMC offrira l'occasion de réaliser des progrès tangibles. Le Cycle de Doha doit aboutir à des mesures concrètes, ouvertes, exhaustives et démocratiques pour permettre l'autonomisation des pays en développement; il doit mettre un terme aux barrières commerciales, assurer un traitement préférentiel aux pays en développement et renforcer leurs capacités, et mettre particulièrement l'accent sur l'agriculture.

38. Le moment est venu d'établir un mécanisme de restructuration de la dette souveraine qui soit efficace, équitable et indépendant; l'Organisation des Nations Unies constitue le forum idéal pour ce processus. Les États membres doivent s'abstenir de provoquer des distorsions sur les marchés des produits de base et d'imposer des mesures économiques contraignantes aux pays en développement.

39. **M. Dehghani** (République islamique d'Iran) déclare que le commerce est un outil essentiel pour assurer une croissance durable à long terme. Afin

d'utiliser pleinement son potentiel, il est important d'assurer le fonctionnement d'un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire, dépolitisé et équitable qui contribue à la croissance et au développement, en particulier pour les pays en développement. À lui seul, le commerce national n'est pas en mesure de créer les conditions nécessaires pour parvenir à un développement inclusif, et différentes combinaisons de politiques macroéconomiques, industrielles, de promotion des secteurs des services et des technologies, et d'intervention sur le marché du travail sont nécessaires pour assurer le fonctionnement d'un système commercial inclusif orienté vers le développement durable.

40. Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (A/68/218), les mesures unilatérales, en particulier les embargos généralisés sur le commerce, peuvent avoir des conséquences indésirables graves sur les droits de l'homme, les conditions de vie des populations et les perspectives de croissance à long terme des pays qui en sont la cible. La République islamique d'Iran estime que l'imposition de mesures économiques coercitives unilatérales en tant que moyen d'exercer des pressions politiques et économiques sur les pays en développement constitue une violation flagrante du droit international et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, car elle porte atteinte au droit à la paix, au développement et à la sécurité d'un État souverain, va à l'encontre des principes de coexistence pacifique, et représente une menace pour la stabilité nationale tout en empiétant sur le droit à l'autodétermination et à la liberté de commerce et de mouvement. En outre, l'efficacité des sanctions économiques est contestable, étant donné que ce sont les populations civiles qu'elles affectent souvent le plus. Les États sont par conséquent invités instamment à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales qui entravent l'accès au marché et aux investissements, et vont à l'encontre de la liberté de transit et du droit au bien-être des populations civiles. En tant que victime de sanctions économiques, l'Iran rejette fermement les sanctions unilatérales.

41. **M^{me} Pacheco** (État plurinational de Bolivie) dit que le capitalisme traverse une crise récurrente qui se manifeste dans les domaines du changement climatique, des finances, de l'alimentation, des institutions, de la culture, de l'éthique et de la

spiritualité. Pour faire face aux répercussions de la crise sur les pays en développement, il faut s'acquitter en temps opportun des engagements pris vis-à-vis du développement; plus particulièrement, il faut que les pays avancés respectent leur engagement d'affecter 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD. Dans le cas des pays les moins avancés, ce taux devrait être compris entre 0,15 et 0,20 %. Dans le même ordre d'idées, il faut réformer le système financier international pour assurer la pleine participation des pays en développement, tout en respectant la souveraineté nationale, l'obligation d'assumer des responsabilités communes mais différenciées, et la diversité des visions, modèles et objectifs de développement.

42. Sa délégation lance un appel en vue de la tenue d'une conférence sur le financement du développement avant 2015 afin de traiter des questions de l'allègement de la dette, des systèmes mondiaux et régionaux de recherche, du financement du développement et de la restructuration des institutions internationales. À l'échelle nationale, la Bolivie a adopté un nouveau modèle économique, social, communautaire et productif qui a transformé un modèle essentiellement axé sur les exportations en un processus d'industrialisation et de développement productif qui contribue à réduire la pauvreté, à assurer l'accès universel aux services de base et à redistribuer la richesse. En poursuivant sa politique de stimulation de la demande intérieure, le pays sera de moins en moins tributaire des marchés extérieurs. L'augmentation de la demande de services de base révèle également que le revenu par habitant a augmenté, que les conditions de vie de la population se sont améliorées et que l'infrastructure du pays s'est développée. Plusieurs programmes de subventions ont été créés pour faire face aux besoins particuliers des décrocheurs scolaires, des femmes et des enfants, des personnes âgées et des pauvres. En outre, la Bolivie a mis en place un mécanisme efficace pour industrialiser l'exploitation de ses ressources naturelles et créer de la valeur ajoutée sur les marchés. Les réserves internationales nettes du pays ont atteint un niveau sans précédent, soit 13 927 millions de dollars des États-Unis en 2012. Fait plus important encore, le gouvernement a remporté ces succès dans un environnement démocratique qui est propice à l'investissement national et étranger, avec la participation active de la population tout entière.

La séance est levée à 16 h 25.